



A.S.G.C.A Association sportive loi 1901

Assemblée Générale Ordinaire 2024

Procès-verbal

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 6 AVRIL 2024

Le six avril à 10 heures 30 de l'an deux mille vingt-quatre, les membres de l'Association Sportive du Golf Club d'Arcangues (A.S.G.C.A), ayant son siège social à ARCANGUES, lieu-dit Jaureguiborda, se sont réunis audit siège, sur convocation faite par le Comité directeur par voie électronique individuelle, et par voie d'affichage dans les locaux du golf.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et par les mandataires des membres représentés.

Alain de SOULTRAIT préside la séance en sa qualité de président du Comité directeur.

Serge DUVAL assure le secrétariat de séance en sa qualité de secrétaire général du comité directeur.

Le président indique que sur les 488 membres de l'association, 189 sont présents ou représentés.

Il met à la disposition des membres :

- ❶ - une copie du courrier électronique de convocation adressé à chaque membre,
- ❷ - une copie de la convocation affichée dans les locaux du golf,
- ❸ - la feuille de présence de l'Assemblée,
- ❹ - les 102 pouvoirs reçus,

Le Président rappelle que les membres se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour dont il donne lecture et qui est ainsi conçu :

- Rapport moral,
- Rapport financier,
 - Approbation des comptes 2023
 - Affectation du résultat
 - Approbation du budget 2024
- Ratification d'un membre coopté,
- Renouvellement partiel du comité directeur,
- Questions diverses.

Le président donne lecture du rapport moral.

Le trésorier donne lecture des comptes de l'exercice 2023 et du budget 2024.

Ces rapports demeurent annexés au présent procès-verbal.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Après échange de vue et plus personne ne demandant la parole, le président met aux voix les résolutions découlant de l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance :

- du rapport moral
- du rapport financier – comptes 2023 et budget 2024

les approuve sans réserve.

L'assemblée Générale donne quitus aux membres du comité de leur gestion pour l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, sur proposition du comité directeur, décide d'affecter le résultat de 593 €

- Au compte Réserves : - Autres pour 593 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 11 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la cooptation de Monsieur François SCHLIENGER en tant que membre du comité directeur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

RENOUVELLEMENT PARTIEL DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

L'assemblée générale prend acte des résultats du vote effectué à bulletin secret, à savoir,

CANDIDATS	TOTAL	ELU(.E)
BONIFAY JEAN-FRANCOIS	147	ELU
BONNET RENAUD	49	
DUBOIS STEVENS	117	ELU
HOFFER JACQUES	27	
HUCKEL VALERIE	100	
LAHITETE RENAUD	122	ELU
LAMAISON CHRISTOPHE	52	
OYHARCABAL OLIVIER	39	
PERRIER PASCAL	118	ELU
SCHLIENGER FRANCOIS	152	ELU

189 inscrits

187 votants

183 exprimés

4 nuls

Par voie de conséquence et conformément à l'article 11 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire élit Messieurs Jean-François Bonifay, Stevens Dubois, Renaud Lahitète, Pascal Perrier et François Schlienger membres du comité directeur, leur mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2027.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13h30.

Arcangues, le 6 avril 2024

Le Président,

Le Secrétaire général,

PJ : Rapports moral et financier.

RAPPORT MORAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2024

Si 2022 avait été une année record pour la FFGolf, 2023 a confirmé cette embellie. C'est ainsi que, malgré certaines attaques politico médiatiques dogmatiques, le golf continue de se développer à un bon rythme atteignant en fin d'année 2023 un nombre total de licenciés de 445.000.

Cette tendance s'est confirmée également au niveau de notre association puisqu'à fin décembre nous étions 586, en comptant les jeunes de l'école de golf. Pour mémoire, nous étions 544 en 2021 et 555 en 2022. Bien entendu, cette augmentation est liée à l'augmentation du nombre de membres du Golf d'Arcangues mais nous notons avec plaisir que la très grande majorité des nouveaux membres s'inscrivent également à l'ASGCA.

Je voudrais ici souligner les bonnes relations de travail que nous avons avec la direction de la SA du Golf, Benjamin d'Arcangues pour ne pas le nommer, et ce grâce notamment à une communication transparente et un partage d'objectifs. De la qualité de ces relations dépend pour partie la bonne marche de notre association.

Les actions enclenchées depuis deux ans pour amener plus de dynamisme sportif se sont traduites en 2023 par des résultats très encourageants tant au niveau des équipes et ce dans toutes les catégories, femmes, hommes, séniors, qu'au niveau de l'école de golf avec des classements jamais atteints par le passé. Par ailleurs, le nombre de joueurs et joueuses souhaitant rejoindre les équipes des rencontres interclubs hivernales est également un signe positif de vitalité sportive de notre club et de la bonne ambiance qui y règne.

Même si la marge de progression reste importante les premiers résultats du début de saison 2024 confirment cette amélioration.

Pour permettre à ceux d'entre nous qui souhaitent améliorer leur index nous avons maintenu les compétitions dites de classement mais aussi un certain nombre d'épreuve en simple qui sont aussi autant d'entraînement pour les membres des équipes.

Les larges participations aux compétitions, 2377 joueurs et joueuses sur l'année, plébiscitent les épreuves en double ou dites « ludiques » (1677 participants soit 73%) étant à noter la présence de dames à hauteur de 30%. L'équilibre entre les deux types d'épreuves et les différentes formules reste essentiel.

Avec la politique de mécénat entreprise depuis plusieurs années, nous avons pu assurer l'équilibre du budget de l'école de golf et les actions développées en terme de partenariat d'entreprises nous ont apporté une plus grande souplesse au niveau du budget des équipes. Notre situation financière reste saine, cependant le développement

de l'apport de ressources extérieures, notamment au niveau du calendrier, afin de maintenir l'attractivité de nos compétitions et la qualité de nos remises des prix doit être une priorité.

En dehors des activités sportives, la vie associative de l'ASGCA a continué de s'affirmer autour du bénévolat à l'école de golf, des commissaires à l'Arkea Omnium, de la création d'une section Mus pour les joueurs de cartes, et d'un voyage à Burgos en Octobre.

Avant de conclure, je voudrais avoir une pensée pour Jean Pierre Lanquet, membre du Comité et docteur du club qui nous a quitté récemment.

Ce rapport moral sera mon dernier après 18 ans, et je voudrais adresser mes plus chaleureux remerciements à toutes celles et ceux qui tout au long de ces années m'ont entouré et ont joué un rôle incontournable dans l'essor de notre association.

A titre personnel ce fut un honneur et une fierté de présider cette association et je resterai à la disposition de mon successeur et de son comité pour assurer une transition paisible et harmonieuse.

Alain de Soultrait

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF CLUB D'ARCANGUES 2024
RAPPORT FINANCIER

ACTIVITE GLOBALE RESSOURCES

	2023	2022
Cotisations membres	23 490 €	21 172 €
Cotisations école de golf	14 990 €	14 955 €
Vêtements école de golf	0 €	300 €
Compétitions	12 767 €	7 406 €
Fête du club	4 615 €	4 020 €
Mécénat	41 075 €	33 435 €
Sponsors	4 617 €	8 000 €
Participation tenues équipes	4 346 €	4 719 €
Produits divers	0 €	1 €
Total Ressources	105 900 €	94 007 €

ACTIVITE GLOBALE DEPENSES

	2023	2022
Ecole de golf	14 782 €	25 315 €
Rémunérations profs	22 082 €	19 273 €
Equipe I masculine	9 719 €	5 142 €
Equipes féminines	11 985 €	5 032 €
Equipes seniors	11 556 €	8 239 €
Compétitions - lots-prix	19 608 €	9 513 €
Fête du club	7 888 €	7 247 €
Animation	449 €	0 €
Tenues équipes	3 496 €	7 114 €
TOTAL DEPENSES	101 565 €	86 875 €

FRAIS FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Fournitures administratives	1 307 €	2 036 €
Assurance	712 €	699 €
Cotisations - Dons	1 343 €	1 896 €
Frais comité	331 €	1 985 €
Charges diverses	1 174 €	0 €
TOTAL	4 867 €	6 616 €

RESULTAT DE L'EXERCICE

	2023	2022
RESSOURCES D'ACTIVITE	105 900 €	94 008 €
PRODUITS FINANCIERS	1 297 €	498 €
TOTAL PRODUITS	107 197 €	94 506 €
DEPENSES D'ACTIVITE	101 565 €	86 874 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	4 867 €	6 616 €
FRAIS BANCAIRES	172 €	157 €
TOTAL DEPENSES	106 604 €	93 647 €
RESULTAT	593 €	859 €

BUDGET ASGCA 2024

GLOBAL	Recettes	100 980 €
	Dépenses	100 980 €
	Résultat net	- €
RECETTES		
Cotisations membres		27 175 €
Inscriptions compétitions (cis fête du club)		14 960 €
Ecole de golf		15 190 €
Mécénat NET-Partenariat		41 255 €
Divers		900 €
Subvention mairic		1 500 €
TOTAL RECETTES		100 980 €
DEPENSES		
Ecole de golf		46 590 €
Equipes		26 220 €
Compétitions Achat Prix + cocktails (cis fête du club)		20 070 €
Animations		5 000 €
Assurances		800 €
FFG - Dons		800 €
Communication - administration		1 500 €
TOTAL DEPENSES		100 980 €